

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 JANVIER 2016 à 19H**

Séance ordinaire

Convocation le 05.01.2016

Affichage le 18.01.2016

Etaient présents : Mmes, MM les conseillers municipaux :
Mme Josefa CHAUTEMPS, Michelle MILLET, Natacha BAILLY, Liliane REGAD, Agnès ROUSSEAU, Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Joël GAUTHIER, Michel PRUVOT, Guy ROUSSEAU, Bernard DEFFONTAINE.

Absents excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Michel PRUVOT.

Secrétaire de mairie : Isabelle BERTHET.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter une question à l'ordre du jour.

- Musée du Lapidaire : délibération tarifs chéquiers rusés.

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du 14 décembre 2015

Adopté à l'unanimité.

2- Délibération aménagement de la mairie : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire à Mme la Député du Jura

M. le Maire expose que dans le cadre de l'aménagement de la mairie au rez-de-chaussée de la Maison communale, nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès de Mme la Député du Jura au titre de la réserve parlementaire. Dans sa lettre du 21 décembre 2015, elle donne son accord de principe mais demande une délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160101

M. DEFFONTAINE demande si d'autres demandes de subvention sont en cours ?

M. DELACROIX souligne que le Conseil Départemental nous a alloué la somme de 45 000 € et que nous attendons une réponse de la Préfecture pour la subvention DETR.

3- Délibération budget prévisionnel CCAS : intégration au budget communal

M. le Maire rend lecture de l'information que nous a transmise le trésorier de Saint Claude. Il explique au conseil municipal qu'afin d'éviter le coût administratif de l'élaboration des comptes administratif et de gestion ainsi que le budget du CCAS, les communes de moins de 1500 habitants peuvent depuis le 7 août 2015 les intégrer dans le budget communal. Il

souligne par ailleurs qu'il n'y aura aucun changement hormis la réalisation des écritures comptables qui apparaîtront dorénavant dans le budget communal. C'est une simplification. Il propose à l'assemblée de supprimer le budget CCAS en le transférant au budget communal.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160102

4- Délibération Musée du Lapidaire : don de 40 €

M. le Maire informe le conseil municipal que M. Michel CRAMOISY a fait don de 40 € au Musée du Lapidaire et qu'il convient pour l'inscrire dans la comptabilité de la commune de prendre une délibération.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160103

5- Délibération personnel communal

M. le Maire explique :

- Suite à la dernière réunion de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion du Jura, Mme Béatrice PETETIN peut au 1^{er} novembre 2016 et, au vu de son ancienneté, changer de grade tout en restant dans le même cadre d'emploi. Pour cela, il est nécessaire de transformer son poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160104

- Suite à la dernière réunion de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion du Jura, Mme Claire TESMOINGT peut depuis le 1^{er} janvier 2016 et, au vu de sa réussite à l'examen professionnel changer de grade tout en restant dans le même cadre d'emploi. Pour cela, il est nécessaire de transformer son poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160105

- Horaires annuels 2016 : chaque agent devra effectuer 1575 heures de travail pour l'année 2016.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275151206

6- Délibération subvention école Lajoux Lamoura : classe transplantée Bellecin

M. le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention d'un montant de 800 € de l'école de Lajoux Lamoura, classe de CE1 ET CE2 pour la classe transplantée à la base nautique de Bellecin en 2016. Le conseil municipal accorde cette subvention.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275151207

7- Délibération Musée du Lapidaire : tarifs chéquiers rusés

M. le Maire explique au conseil municipal que les chéquiers rusés 2015-2016 ont été édités avant le vote des tarifs communaux 2016. Considérant que le conseil municipal a décidé pour 2016 d'augmenter les tarifs des entrées du Musée du lapidaire et qu'il n'est pas possible à ce jour d'imprimer de nouveaux chéquiers, il paraît nécessaire de conserver les tarifs inscrits sur les chéquiers rusés et de prendre une délibération justifiant cet écart. Il souligne que ces tarifs seront en place jusqu'au 31 août 2016, date de fin des chéquiers rusés.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160108

M. DEFFONTAINE souligne également que l'adresse du Musée du Lapidaire annoncée sur les chéquiers rusés est à changer.

8- Points sur les dossiers en cours

- **Aménagement de la mairie :** M. le Maire rappelle au conseil municipal que l'ouverture des plis se déroulera le mardi 12 janvier 2016. Il donne la parole à M. DELACROIX qui souligne que la commune a reçu 45 plis pour 10 lots et que tous les lots sont pourvus. M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'à la suite de l'attribution des lots, ils seront sollicités pour le suivi des chantiers.
- **Lotissement Crêt Beloirbe :** M. le Maire donne la parole à M. DELACROIX : 20 dossiers ont été demandés. M. DEFFONTAINE ajoute qu'il a effectué 6 visites sur le terrain. La date limite de dépôt des dossiers est le 18 janvier 2016 à 12h. Ouverture des plis le 19 janvier 2016 à 14h au SIDEC.

9- Informations et questions diverses

- **Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses :** M. le Maire donne la parole M. BIENMILLER qui informe l'assemblée que des travaux de canalisations auront lieu dans le village et débiteront au mois de mai pour une durée de deux mois.
- M. le Maire souhaite remercier le Comité des Fêtes de Lamoura pour le spectacle qu'il a organisé le 27 décembre dernier. Il donne la parole à Mme MILLET qui souligne que 183 personnes étaient présentes dont 77 enfants. La salle était complète. Mme MILLET annonce également qu'un concert de musique classique aura lieu le 13 février 2016 à l'Espace Communal. L'entrée sera libre et l'heure reste encore à confirmer.
- M. GAUTHIER informe le conseil municipal que 20 m3 de bois secs ont été coupé à la Giraude.
- Mme ROUSSEAU souhaite revoir la décoration de Noël du village. M. le Maire lui propose d'étudier ce dossier courant automne 2016.

- Mme REGAD demande au conseil municipal de désigner un ou plusieurs référents pour le Musée du Lapidaire. Mme ROUSSEAU et Mme REGAD candidates, sont désignées.
- M. ROUSSEAU souhaiterait que les informations concernant les animations du village de Lamoura soient affichées sur le panneau électronique situé près de l'Office de Tourisme. M. le Maire précise qu'il faut pour cela, contacter la Communauté de Communes de la Station de Rousses.

La séance est levée à 21h.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Francis LESEUR,
Maire,

Le secrétaire,

